



Mise à jour du 12 avril

L'Impériale met en œuvre des mesures visant à prévenir tout débordement futur du bassin de drainage de Kearn

L'Impériale a fait le point aujourd'hui sur l'enquête concernant le débordement du bassin de drainage au site de Kearn survenu plus tôt cette année. Après un examen approfondi, l'entreprise a déterminé que le débordement était dû à une combinaison de problèmes d'équipement et de défaillance du processus.

«Cet incident n'aurait pas dû se produire. Nous avons découvert les problèmes et nous prenons des mesures pour éviter qu'ils se reproduisent», a déclaré Simon Younger, vice-président principal du secteur Amont. «Nous sommes conscients de l'inquiétude que cet incident a suscitée au sein des communautés locales et nous leur présentons nos excuses les plus sincères. Nous nous efforçons de partager les informations et de répondre aux questions afin de rétablir la confiance».

Les travaux de nettoyage du débordement sont terminés et l'échantillonnage du sol est en cours pour le confirmer. D'après les contrôles effectués par l'entreprise, le suintement n'a pas pénétré dans les cours d'eau et nos échantillonnages de l'eau continuent de montrer qu'il n'y a pas eu d'impact sur les sources locales d'eau potable. Il n'y a aucune indication d'effet néfaste sur la faune.

L'enquête de L'Impériale a permis de déterminer que l'équipement de mesure ne fournissait pas d'informations précises sur le niveau du bassin à la salle de contrôle centrale. Comme l'équipement ne lisait pas avec précision le niveau du bassin, une pompe normalement automatique était en mode de fonctionnement manuel et n'a pas été activée pour abaisser le niveau de l'eau.

Ce bassin recueille l'eau des systèmes de drainage des eaux de surface et le système d'interception des suintements est principalement constitué d'eaux souterraines naturelles et de précipitations, avec une petite quantité d'eaux usées industrielles. Il reçoit également de l'eau, de la boue et des sédiments provenant de la région environnante, qui s'accumulent au fil du temps. Il y a eu une accumulation progressive de sédiments, ce qui a empêché une mesure précise du niveau du bassin.

Les tournées d'inspection de routine de l'opérateur n'ont pas permis de détecter le niveau élevé du bassin en raison des conditions hivernales et de la faible visibilité. Le rejet a été découvert le 4 février et immédiatement signalé à l'Alberta Energy Regulator.

L'Impériale prend les mesures suivantes pour éviter que de telles situations ne se reproduisent dans tous les bassins de drainage :

- inspection et reprogrammation de tous les équipements de mesure de niveau autour des bassins;
- amélioration des processus de gestion des sédiments;
- exigences accrues en matière d'inspection lors de la surveillance régulière de l'opérateur;
- formation complémentaire pour tous les opérateurs travaillant dans cette zone.

Cette mise à jour a été communiquée aux dirigeants de la communauté plus tôt dans la journée, ainsi qu'à l'Alberta Energy Regulator.

Atténuation et prévention des suintements

Les travaux se poursuivent pour achever les mesures d'atténuation des suintements à proximité de la limite de la concession de Kearn. Près de 200 personnes continuent de travailler à des activités connexes sur le site.

Rien n'indique qu'il y ait eu des effets néfastes sur la faune ou les poissons. Par mesure de précaution, des clôtures supplémentaires continuent d'être installées au fur et à mesure de l'achèvement des travaux afin d'empêcher les animaux sauvages d'y accéder. La surveillance de la faune se poursuit, avec des balayages effectués régulièrement dans la zone. Nous travaillons en collaboration avec les collectivités afin d'intégrer leurs commentaires dans nos plans de surveillance.

Qualité de l'eau

En début de semaine, nous avons reçu des informations de l'Alberta Energy Regulator concernant des données d'échantillonnage supplémentaires du plan d'eau 3, situé principalement sur la concession de Kearl, montrant des détections d'hydrocarbures F2 et d'acides naphthéniques. Nous continuons à surveiller activement le plan d'eau et travaillerons avec l'autorité de régulation pour confirmer ces résultats.

L'analyse des échantillons prélevés par des tiers dans le plan d'eau 3 continue de respecter les directives relatives à la vie aquatique pour les hydrocarbures F2. Il n'existe aucune directive pour les acides naphthéniques.

Nous continuons à prendre des mesures pour prévenir les impacts potentiels sur les plans d'eau en aval. La semaine dernière, nous avons présenté à l'autorité de régulation un plan visant à installer des équipements de récupération supplémentaires et à accélérer un programme de récupération déjà planifié. Nous renforçons également nos efforts de surveillance et évaluons une mesure de précaution supplémentaire consistant à installer une barrière à l'exutoire du plan d'eau.

Nous avons créé une [vidéo d'information](#) mettant en vedette le responsable du secteur eau de L'Impériale qui fournit des informations sur notre programme continu d'échantillonnage et de surveillance de l'eau.

Rencontre avec les collectivités

L'Impériale continue de collaborer directement avec les chefs et membres des collectivités autochtones et d'autres membres de la collectivité pour répondre aux questions, fournir des renseignements et commencer à rétablir la confiance. Nous reconnaissons que nous avons encore du travail à faire dans ce domaine et nous nous engageons à améliorer nos communications à l'avenir.

Nous continuons de partager des renseignements directement avec les collectivités et d'entendre leurs commentaires. Nous avons communiqué nos plans d'atténuation et de surveillance aux collectivités et leur avons proposé de réaliser leurs propres examens indépendants de notre travail technique. Nous sollicitons également l'avis des collectivités sur nos projets d'amélioration de la communication à l'avenir.